

## **COMITE SYNDICAL**

**PROCES VERBAL  
du mercredi 6 avril 2022  
à St Pierre de Chartreuse**

### **1<sup>ER</sup> TEMPS**

Validation du compte-rendu du 29 novembre 2021

**1 – SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE  
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2022**

**2 – RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE  
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2022**

**3 – QUESTIONS DIVERSES**

Dominique ESCARON, Président, accueille les participants à ce comité syndical et les remercie de leur présence, et salue la participation des nombreux conseillers régionaux et départementaux, ainsi que de Madame Kamowski Députée de l'Isère.

Il laisse la parole à Stéphane GUSMEROLI maire de St Pierre de Chartreuse qui nous accueille.

Stéphane GUSMEROLI remercie les participants venus nombreux, il pensait accueillir un comité syndical au printemps mais la neige s'est invitée récemment. Il fait part des projets en cours dans la commune, avec notamment la rénovation de cette salle des fêtes qui entrera dans le cadre de la réhabilitation d'une partie du bâtiment pour la création d'une maison de santé.

Dominique ESCARON annonce le déroulé de la soirée qui se passera en deux temps : un premier comité syndical pour les débats d'orientations budgétaires, un second comité syndical pour les budgets du Parc et de la Réserve Naturelle.

Il constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

Il procède à la validation du compte-rendu du comité syndical du 29/11/2021 : les membres du comité n'émettant pas de réserve, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le Président annonce que Céline DOLGOPYATOFF BURLET, Vice-présidente à l'administration et aux finances, est absente, il l'excuse et présentera les rapports pour le syndicat mixte.

## **1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Points présentés par le Président

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2022**

Les orientations pour 2022 sont dans la continuité de la politique menée depuis plusieurs années :

- Poursuivre le soutien du Parc aux acteurs du territoire.
- Lancer la construction de la Maison du Parc

#### **Orientation 1 : Une action du Parc au bénéfice du territoire**

En 2022, le Parc de Chartreuse apportera un soutien financier prévisionnel au territoire de 1 700 712€.

#### **a/ Les Financements mobilisables en 2022**

##### Région Auvergne Rhône Alpes

En juin 2018, la Région Auvergne Rhône Alpes a réaffirmé son soutien aux Parcs, notamment en concluant un contrat sur 3 ans pour des actions d'investissement.

Sur la période 2019-2021, le Parc de Chartreuse a disposé d'une enveloppe de 600 000 € minimum pour soutenir des projets d'investissement, le plus souvent portés par d'autres maîtres d'ouvrage (collectivités, privés, associations). En 2022, les financements devraient se situer au même niveau.

Pour ce qui concerne les actions qui, par nature, relèvent du fonctionnement (éducation au territoire, accompagnement culturel ...), l'enveloppe annuelle est plafonnée à 111 445 €.

##### Etat

Pour 2022, la Dotation de l'Etat s'établit à 100 000 € à laquelle s'ajoute une contribution au programme d'actions à hauteur de 20 000 €.

##### Département de l'Isère

La contribution statutaire sera stable à hauteur de 236 394 € à laquelle s'ajoute une contribution aux actions spécifiques.

## Département de la Savoie

La contribution statutaire du Département de la Savoie sera identique à celle de 2021 à hauteur de 80 056 € à laquelle s'ajoute une contribution aux actions spécifiques.

## Autres financements mobilisés par le Parc au bénéfice du territoire

Le Parc porte actuellement les contrats suivants :

- Le programme européen LEADER 2014-2020 se prolongeant sur les années 2021-2022, le territoire de Chartreuse a pu obtenir une enveloppe complémentaire de 366 512 €. L'enveloppe initiale de 1 658 236 € est donc portée à 2 024 748 €.
- Un contrat espace valléen pour la destination Chartreuse représentant 1 250 000 € de subventions pour le territoire sur 5 ans, et dont le renouvellement est en préparation.
- Un Plan Pastoral Territorial représentant plus de 300 000 € de subventions sur 5 ans

## **b/ La traduction financière du soutien renforcé au territoire**

### Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent de manière prévisionnelle à 676 084 €, à un niveau équivalent par rapport à 2021 (675 192 € en 2021).

### Des moyens financiers directs alloués au territoire à hauteur de 1 700 712 €

En 2022, 72% du budget sera dédié à l'accompagnement du territoire. Cela représentera une somme globale 1 700 712 €.

Le soutien au territoire par le Parc s'organise en deux axes d'intervention :

- L'**ingénierie** technique : le niveau reste assez proche de celui de 2021 à hauteur de 851 281 € en 2022 contre 852 699 € en 2021.
- Le soutien **financier direct** pour le territoire en fonctionnement et en investissement s'établit à 848 053 €

Ci-après le détail par thématique des 1 700 712 € mobilisés en 2022 pour le territoire.

Comme pour les années précédentes, les thématiques biodiversité, énergie et tourisme sont prépondérantes.

*Considérant les enjeux identifiés dans le cadre du projet de territoire,  
Compte tenu de l'ensemble des financements mobilisés dans le cadre des différents contrats et auprès de l'ensemble des partenaires du Parc,*

Il est proposé d'orienter les actions en 2022 autour des 3 axes du projet de Charte : Chartreuse multifacette, Chartreuse en harmonie, Chartreuse en transitions.

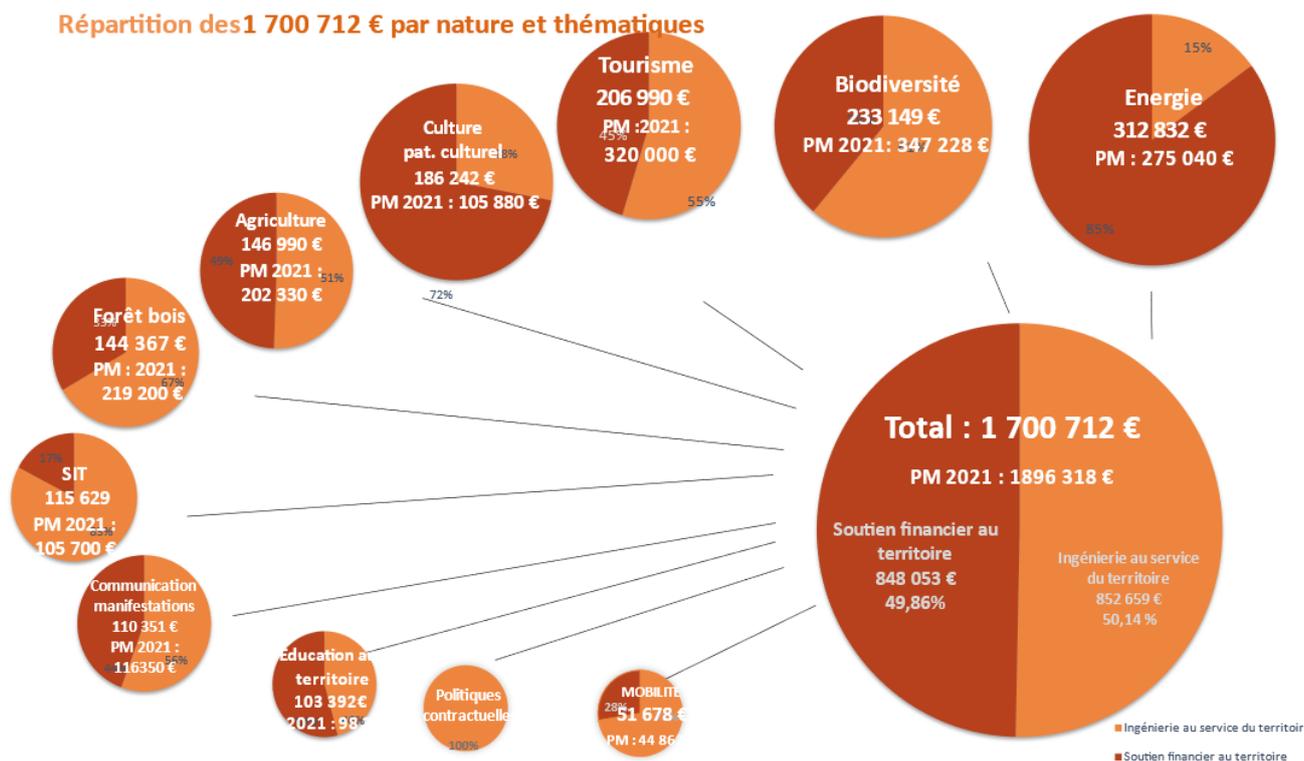
Le Président souligne que 72 % du budget est directement affecté au territoire, ce qui est nettement au-dessus de la moyenne des autres Parcs naturels régionaux.

Cette année le thème de l'énergie est en tête des dépenses selon la répartition du budget, ce qui correspond aux dépenses liées à la rénovation des bâtiments publics, au travail sur l'éclairage des communes... Viennent ensuite la biodiversité, avec un travail conséquent sur le Guiers mort labellisé Rivière Sauvage et le tourisme sur la Destination Chartreuse et la gestion des sentiers de randonnées, la culture/patrimoine, l'agriculture, la forêt bois, le SIT...

***Pour les actions qui feront l'objet de demandes de financement en 2022, il convient de se référer à la liste du programme 2022.***

Ci-après la synthèse globale du débat d'orientations budgétaires 2022 qui s'équilibre à hauteur de 2 376 796 €.

## Répartition des 1 700 712 € par nature et thématiques



## SYNTHESE GLOBALE

DEPENSES	DOB 2021	DOB 2022	RECETTES	DOB 2021	DOB 2022
<b>Crédits affectés au fonctionnement</b>	<b>674 4922 €</b>	<b>676 084 €</b>	<b>Participations statutaires</b>	<b>1 287 063 €</b>	<b>1 287 063</b>
Frais de personnel	346 884 €	350 000 €	Région Auvergne Rhône Alpes	756 461 €	756 461 €
Frais généraux	307 038 €	305 084 €	Département de l'Isère	236 394 €	236 394 €
Cotisations divers organismes	21 000 €	21 000 €	Département de la Savoie	80 056 €	80 056 €
			Territoire	214 152 €	214 152 €
<b>Crédits affectés au territoire</b>	<b>1 896 708 €</b>	<b>1 700 712 €</b>	<b>Dotation de l'Etat</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>
Dont Ingénierie au service du territoire	851 281 €	852 659 €			
Dont accompagnement financier du territoire	1 045 427 €	848 053 €	<b>Autres participations et subventions</b>	<b>1 184 567 €</b>	<b>989 733 €</b>
			(Région, CD 38, CD 73, Etat, Europe ...)		
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 571 630 €</b>	<b>2 376 796 €</b>	<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>2 571 630 €</b>	<b>2 376 796 €</b>

## Orientation 2 : La concrétisation du projet de Maison du Parc

Le syndicat mixte a fait le choix d'implanter la Maison du Parc à Saint Pierre de Chartreuse au cœur du village. Le Bâtiment abritera les locaux du Parc mais aussi ceux de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse, avec des parties mutualisées entre les deux structures.

La mise en place d'un groupement de commande de manière à disposer d'un maître d'œuvre unique entre la communauté de communes Cœur de Chartreuse et le Parc a permis d'avoir une véritable réflexion architecturale commune. Ce groupement se poursuivra pour la phase de construction du bâtiment.

La consultation des entreprises a eu lieu fin 2021.

La commission d'appel d'offres du groupement de commande devrait statuer rapidement pour pouvoir lancer les ordres de services.

2022 sera donc l'année du lancement des travaux.

Le Président rajoute que la Maison du Parc aidera à une meilleure visibilité sur la place de St Pierre et de mieux loger les services. Ce bâtiment sera économiquement intéressant et performant, il permettra de faire de réelles économies, en effet aujourd'hui le Parc est contraint de louer plusieurs locaux (bureaux et stockages) et les dépenses en énergie sont élevées du fait de l'ancienneté du bâtiment. Il tient à remercier vivement les partenaires : Etat, Région Auvergne Rhône Alpes et les Départements qui ont répondu présents au financement de cette maison.

***En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,***

***Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse.***

Le Président présente aux membres du Comité syndical le projet de programmation pour l'année 2022 tel que défini ci-après et tel qu'il découle du programme prévisionnel d'activités du Parc :

## **LISTE DES ACTIONS - PROGRAMMATION 2022**

---

### **Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités**

#### **1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants**

Soutien aux projets pédagogiques (découverte de l'agriculture, de la forêt, botanistes en herbe)

Travail sur la signalétique (réflexion et mise en œuvre : panneaux d'entrée des communes)

#### **1.2 Préserver et renforcer la biodiversité du territoire**

Mise en œuvre du Programme rivières sauvages : animation et accompagnement du projet et démarche de concertation et de sensibilisation sur le Guiers Mort

Animation et Gestion des sites Natura 2000

Soutien aux projets pédagogiques (prises de vue buissonnières, découverte de la RN ...)

Etude de faisabilité d'un ENS sur la Bastille Mont Rachais Mont Jalla

#### **1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources**

Restauration du patrimoine bâti sur différents projets

Soutien aux projets pédagogiques 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et hors temps scolaires (le patrimoine de mon village c'est quoi ? Entrons dans le Moyen Age par le jardin cartusien ...)

Reconstruction de la Maison de la Vigne et du Vin

Etude de faisabilité sur l'actuel bâtiment accueillant les services du Parc

Sauvegarde et valorisation du tilleul de Sully (Maitrise d'ouvrage : Commune de Saint Aupre)

Restauration du sentier du Charmant Som - forêt d'exception

#### **1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques**

Animer le plan pastoral et accompagner les enjeux pastoraux

Soutien à la construction de bâtiments agricoles et d'activité en bois de Chartreuse

Sensibiliser le public à la gestion forestière et la production du bois

Expérimentation sur la gestion des lisières forestières  
Travaux pour résorber la pollution agricole sur le cours d'eau et le canyon du Grenand  
Aménagement et accessibilité du canyon de l'Infernet  
Animation et mise en œuvre du programme espace valléen de la Destination Chartreuse,  
Développement de la filière équestre en Chartreuse  
Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances  
Soutien aux projets pédagogiques 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et hors temps scolaires (séjours classes Parc, découverte des activités du Parc, échanges scolaires)  
Outil flux vision  
Mise en œuvre du programme européen LEADER  
Appuyer la visibilité des commerçants pour favoriser une économie territoriale  
De la matière première à la vente : création de produits territoriaux  
Développement du groupement artisans paysans et créateurs de Chartreuse

## **Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature**

### **2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire**

Animer et gérer Charte Forestière de Territoire  
Opération relative à la candidature et la mise en œuvre du Plan Pastoral territorial  
Animer la stratégie forestière en forêt de chartreuse – Tranche 2/2  
Développement agroécologique – conciliation de la préservation de l'environnement avec les pratiques agricoles  
Sensibilisation des propriétaires forestiers privés aux outils fonciers

### **2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants**

Animation agriculture de proximité  
Consommer local et durable dans un contexte de transition alimentaire  
Accompagner les collectivités locales dans l'amélioration de la qualité des repas en restauration collective  
Accompagnement au développement de l'agriculture biologique

## **Axe 3 : Une Chartreuse en transitions : un territoire fertile pour de multiples transitions**

### **3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive**

Animation transition énergétique  
Soutien à la rénovation du bâti : soutien à la rénovation énergétique des bâtiments et à la gestion de l'éclairage public, audits énergétiques  
Kit de sensibilisation à la rénovation thermique  
Eco défis – artisans de Chartreuse  
Sensibilisation ciel étoilé : animations grand public, élus, privés...  
Accompagnement des acteurs du territoire à la sobriété énergétique  
Poursuite de la mise en œuvre du programme TEPOS  
Soutien aux projets pédagogiques 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et hors temps scolaires (ma quête d'écoconstruction...)

### **3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique**

Soutien aux projets pédagogiques 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et hors temps scolaires (Le 4 E : Elèves Economes En Energie, Phénoclim ...)  
Outil pédagogique « Climat paysage 2 C » avec le Pays Voironnais

### 3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Soutien aux projets pédagogiques 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et hors temps scolaires (Les déplacements chez nous)

Mise en place du programme Moby à l'école

Mobilité partagée et sensibilisation à la mobilité alternative

Achat de véhicules pour mise en éco-partage

Favoriser la mobilité alternative sur le territoire

### 3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

Saison culturelle aux Entremonts

Les Endimanchés

Raconte-moi tes lendemains qui chantent, 10 000 pas de côtés dans le Parc de chartreuse (un euro ne fait pas le printemps)

Festival Archinature : la nature et la création artistique en dialogue

Scène Nomade : saison culturelle mobile en Chartreuse (Instinctaf)

Soutien aux projets pédagogiques 1<sup>er</sup>, 2<sup>nd</sup> degré et hors temps scolaires (Sport et nature, alimentation santé et usages du bois ...)

Les chargés de mission ont pris la parole pour présenter les actions majeures prévues en 2022 dans leurs thématiques (cf. présentation) :

> **Transition énergétique, Sophie ROY et Coline GIRARD** : autopartage entre particulier, projet pédagogique Moby à l'école, schéma directeur vélo.

> **Education au territoire, Sylvène GRANDJEAN** : nouveaux projets pédagogiques savoir rouler à vélo et graines de rivière sauvage.

> **Biodiversité, Laure BELMONT** : Actions dans le cadre du label Rivière sauvage (restauration de milieux suite à des décharges sauvages ou renouée du Japon) et redécouverte des fruits et légumes de Chartreuse (formation, stockage et multiplication de plus de 80 variétés locales de Chartreuse) avec un partenariat avec le lycée horticole de St Ismier.

> **Culture, Emmanuelle VIN** : 10 000 pas de côté en Chartreuse, projet artistique de collecte de récits sur le territoire sur la question des transitions ; accompagnement des porteurs de projets qui souhaitent préserver, restaurer leur patrimoine (ancienne cure des Petites Roches, ancienne école de St Pierre d'Entremont), à venir une convention avec la Fondation du patrimoine.

> **Forêt/bois, Fabien BOURHIS** : réflexion sur l'évolution des essences d'arbres face au changement climatique ; équilibre sylvo cynégétique.

> **Agriculture, Gaëtan PASCAL** : La montagne respect (campagne de sensibilisation sur les alpages) ; travail sur l'alimentation (mois de l'alimentation, défis locavore, travail sur l'approvisionnement des cantines)

> **Leader, Marion HEZARD** : Soutien aux TPE via l'appel à candidature ; écriture et construction de la candidature de la prochaine programmation Leader qui portera sur un territoire plus large que le territoire du Parc de Chartreuse.

> **Tourisme, Catherine BALESTRA** : cohabitation tourisme, loisirs et territoire, avec les activités pastorales, forestières et le lien avec les organisateurs de courses dites hors stade (trail, VTT, raid multisport) ; itinérances randonnées, vélo et équestre. L'équipe tourisme se complète avec un agent nature pour l'entretien du balisage et de la signalétique des sentiers et à partir de mi-avril l'arrivée en renfort de Déborah Barthelet dont les missions porteront entre autres sur le déploiement des itinérances autour de la randonnée et de la filière du 2 roues.

> **Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, Suzanne FORET** : sensibilisation à travers l'animateur nature et les 5 accompagnateurs de moyenne montagne présents cet été sur le terrain, et l'interdiction de bivouac sous tente interdit durant juillet et août par des arrêtés municipaux seront reconduits en 2022 ; la recherche scientifique (étude lichens et syrphes notamment) ; sauvegarde de la collection géologique de M. Dumont, découvreur des vertèbres de mosasaure (3 tonnes de fossiles ont été déplacés vers l'université de géologie de Lyon).

**Sophie MADELRIEUX**, ingénieure/chercheuse à l'INRAE, Co-Présidente du Conseil Scientifique (CS) commun du Parc et de la Réserve, revient sur les objectifs fixés notamment sur le renforcement des liens entre le Conseil Scientifique, l'équipe technique, les élus et d'autres instances du Parc ou

de la Réserve naturelle, cela passe par mettre en visibilité le Conseil Scientifique et ses activités, par l'élaboration d'un livret de présentation du CS, par la mise en place d'une adresse mail générique et un article dans le journal du Parc. Il a été organisé une journée de rencontre avec l'équipe technique afin que les chargés de mission identifient les compétences des différents membres du CS. Pour ce qui est du lien avec les élus, les Co-présidents du CS essaient de participer aux bureaux et comités syndicaux et Dominique Clouzeau, élue référente, participe aux CS. En 2022, sera organisé un évènement de porter à connaissance des travaux de recherches menés au niveau du Parc et de la Réserve. Le CS a de nombreuses missions d'expertises, par exemple sur le plan de relance de l'ONF, il participe à différentes instances projets en lien avec le Parc et la RN comme le comité consultatif de la RN, la plateforme environnement, le comité de site Chamechaude/Charmant Som/Pinéea, le Projet Alimentaire InterTerritorial... Au niveau recherche, le dernier CS s'est focalisé sur « l'Eau comme bien commun », en 2022 le travail sera poursuivi sur la quantification de la ressource en eau à l'échelle du massif. Enfin, le CS souhaite initier une réflexion sur la sur-fréquentation des espaces naturels protégés et être associé au dispositif d'évaluation de la charte.

**Dominique ESCARON** signale la présence de Madame Martine BERTHET Sénatrice de la Savoie qui nous fait l'honneur de sa présence. D'ailleurs, au Sénat, concernant le projet de redécouverte des variétés anciennes de fruits et légumes, des variétés de pommiers du Monastère de la Grande Chartreuse ont été retrouvés au jardin du Luxembourg, et par ce biais ont pu revenir en Chartreuse. Il félicite les chargés de missions et donne la parole à **Jean-François VELLARD**, élu à l'urbanisme de la commune de Vimines pour présenter le Système d'Information Territorial (cf. présentation).

### **Accompagnement des communes et des EPCI à travers un outil de partage de l'information géographique :**

Le Parc met à disposition des communes un référentiel cartographique commun qui propose plus de 350 couches « métier » alimentées par les communes, EPCI et partenaires techniques. Une vraie mine d'information, capitalisant ainsi plus de 4000 km de réseaux (secs et humides). Il a ainsi proposé un tour d'horizon des cartes et applications développées à destination des communes ou du grand public qui facilitent le quotidien des collectivités du massif.

Le système d'information territorial du Parc propose des applications grand public comme les circuits courts ou Acheter en Chartreuse mais aussi un ensemble de cartes et d'applications développées pour aider les communes dans leur travail au quotidien. Cet outil permet différentes utilisations, c'est un outil interactif et participatif qui répond à différents besoins de la commune : urbanisme, voirie, patrimoine, signalement etc.

Jean-François Vellard détaille les vingtaines de cartes qu'ils ont pu éditer à ce jour sur leur commune : carte des plantes invasives (suivi d'implantation de la renouée du Japon ou de l'ambrosie), petit patrimoine bâti de leur commune suite à l'inventaire du patrimoine mené par le Parc, puits et sources, réseaux d'eau, transports, gaz, mais aussi autre exemple, celle du suivi du loup et du lynx sur leur commune qui leur a permis de bien informer les services de l'État et de mieux communiquer auprès des agriculteurs.

Vimines est aussi impliquée dans le travail qu'a entrepris le Parc sur le recensement des chemins ruraux et voies communales qui permet de suivre le programme d'entretien et d'état des lieux des chemins, une fois saisie, la commune a alors pu reclasser les voiries et chemins.

Jean-François Vellard a insisté sur l'importance de cet outil sur les questions d'urbanisme. L'utilisation du SIT génère un gain de temps non négligeable dans leur préparation des commissions d'urbanisme et l'instruction des dossiers et lors de la partie recherche : parcelles, zonages...

C'est pour lui une véritable « mine d'or » qui facilite l'échange, c'est un outil complet, qui demande un peu de formation au départ mais une fois appréhendé c'est un outil plus qu'utile aux communes et donc au service à la population.

**Pascal BOGAERT** responsable du SIT, rajoute que le SIT peut être ouvert au grand public avec certaines applications comme les circuits courts, Acheter en Chartreuse, les dessertes forestières et les autres applications sont protégées par des accès délivrés aux communes voire à des bureaux d'études mandatés si nécessaire.

Dominique ESCARON rappelle que l'accueil du Parc est le contact à privilégier pour être bien orienté et obtenir les informations et les coordonnées des chargés de missions.

Il souhaite faire un dernier point sur l'avancée de la charte, nous sommes aujourd'hui en pleine phase de vote, à ce jour 64 communes ont prévu de délibérer entre mars et mai, 25 communes ont délibéré en mars pour 14 délibérations reçues, 31 délibèreront en avril et 8 en mai. Il ne faut pas oublier la date limite de fin juin, on peut voir sur le SIT la mise à jour en temps réel de l'avancée des votes.

- Vu les objectifs définis par la Charte du Parc,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022,
- Vu la présentation du programme d'activités 2022,

**Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :**

- **D'approuver la liste des opérations présentées, sachant que ces opérations sont :**
  - **soit portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,**
  - **soit portées par les maîtres d'ouvrages autres (communes, communautés de communes, associations ...),**
- **De valider l'engagement du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse à réaliser ces opérations,**
- **De mandater le Président pour solliciter les financeurs,**
- **D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme défini.**

Votants (en voix) : 83

Exprimés (en voix) : 83

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE**

Points présentés par Dominique CLOUZEAU, Vice-présidente déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles.

### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2022**

Pour l'année 2022, le travail de la Réserve naturelle s'organisera autour de 5 axes :

- Sensibilisation, Education, Communication
- Patrimoine biotique (faune, flore)
- Patrimoine abiotique (géopatrimoine, climat)
- Contributions aux réseaux (RNF...),
- Elaboration de stratégies, travail thématiques transversales (Plan de gestion, Charte, PPT...)

Depuis 2021, un accent particulier est apporté sur la sensibilisation, l'éducation et la communication. Cette année encore, le maintien dans l'emploi de l'animateur dédiée à cette mission a été conforté grâce à un financement de la DREAL dédié aux actions d'animation et de sensibilisation sur la Réserve.

#### **Les Financements mobilisables en 2022**

L'action de la Réserve naturelle sera menée grâce à **la stabilité des recettes par rapport à 2021 qui permet le maintien des moyens humains.**

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 287 521 € et correspondent à :

- La dotation de fonctionnement de la DREAL à hauteur de 207 634 €

- La subvention du Conseil Départemental de l'Isère, habituellement attribuée dans le cadre de la taxe sur les espaces naturels sensibles, correspondant à 20% de la dotation de la DREAL soit 41 526 €.
- La subvention de la DREAL accordée pour des actions d'animation et de sensibilisation sur la Réserve à hauteur de 35 971 €
- La subvention de RNF pour l'accompagnement de la présence ou colonisation du loup dans les Réserve naturelle de France soit 2 390 €

Pour mener à bien la totalité du programme décrit ci-dessous, la Réserve naturelle mobilisera **10 019 € sur son excédent disponible**.

### Le programme d'activités

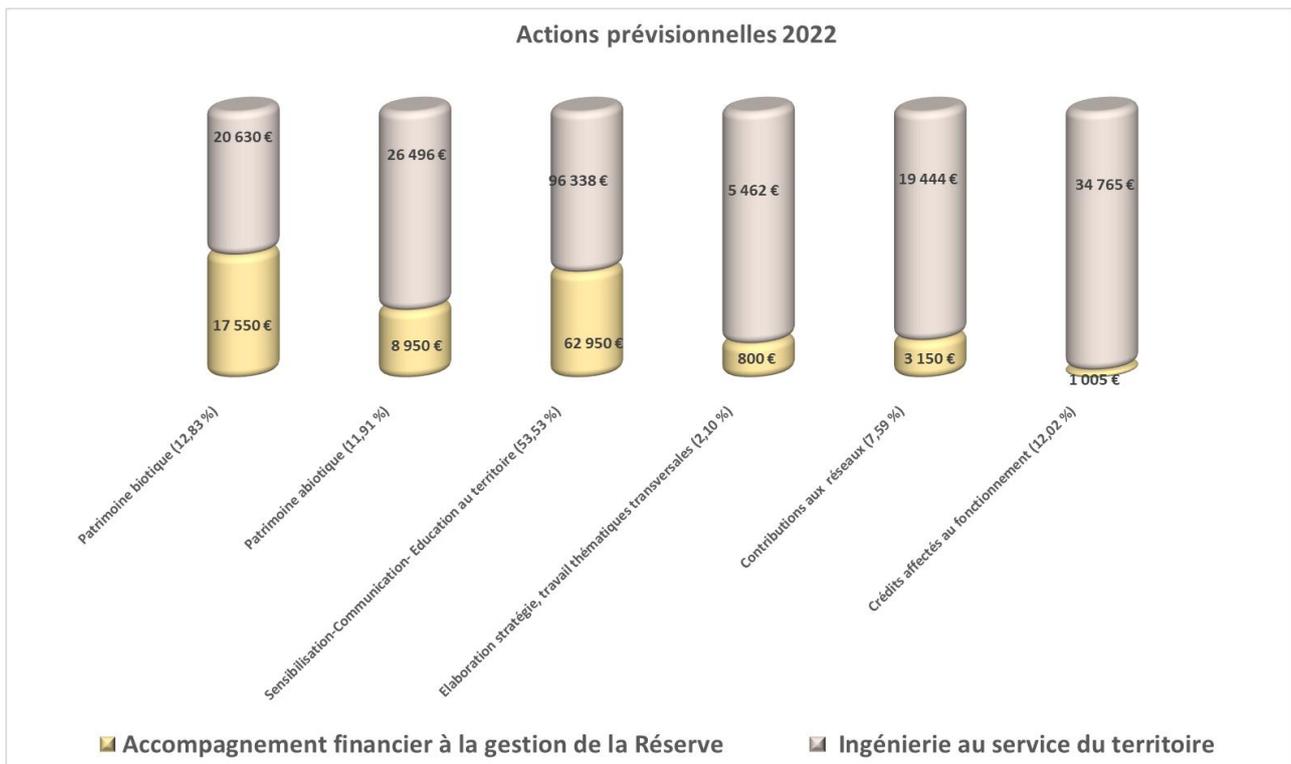
#### Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent de manière prévisionnelle à 35 770 € en baisse par rapport à 2021 (36 575 € en 2021).

#### Des crédits dédiés aux actions de la Réserve naturelle à hauteur de 261 770 €

Ces crédits s'organisent en deux axes d'intervention pour chaque thématique :

- L'**ingénierie** technique à hauteur de 168 370 €, en légère hausse par rapport à 2021 (165 031 €), qui s'explique par l'embauche de l'animateur chargé des actions d'animation et de sensibilisation sur l'année.
- L'accompagnement **financier à la gestion de la RN** s'établit à 93 400 € en hausse par rapport à 2021 (57 540 €) qui s'explique par le travail mené sur l'axe sensibilisation et éducation à l'environnement (étude fréquentation, création de MOOC...)



**BUDGET ANNEXE RN DES HAUTS DE CHARTREUSE**

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022**

DEPENSES		RECETTES	
	DOB 2022		DOB 2022
<b>Crédits dédiés au fonctionnement de la structure</b>	<b>35 770 €</b>	<b>Dotations</b>	<b>287 521 €</b>
Accompagnement financier à la gestion de la Réserve	1 005 €	Dotation globale DREAL	207 634 €
Ingénierie (Comités consultatifs, administratif ...)	34 765 €	Dotation CD 38	41 526 €
		Dotation RNF Loup	2 390 €
<b>Crédits dédiés aux actions de la RN</b>	<b>261 770 €</b>	Dotation sensibilisation-Education	35 971 €
<b>Accompagnement financier à la gestion de la Réserve</b>	<b>93 400 €</b>		
<i>Patrimoine biotique</i>	17 550 €		
<i>Patrimoine abiotique</i>	8 950 €		
<i>Sensibilisation-communication-éducation à l'environnement</i>	62 950 €		
<i>Elaboration stratégie, travail thématique transversales structurantes</i>	800 €		
<i>Contributions aux réseaux (RNF...)</i>	3 150 €		
<b>Ingénierie au service du territoire</b>	<b>168 370 €</b>		
<i>Patrimoine biotique</i>	20 630 €		
<i>Patrimoine abiotique</i>	26 496 €		
<i>Sensibilisation-communication-éducation à l'environnement</i>	96 338 €		
<i>Elaboration stratégie, travail thématique transversales structurantes</i>	5 462 €		
<i>Contributions aux réseaux (RN...)</i>	19 444 €	<b>Prélèvement sur excédents antérieurs disponibles</b>	<b>10 019 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>297 540 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>297 540 €</b>

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

## **PROGRAMME D'ACTIVITE ANNEE 2022 BUDGET ANNEXE**

### **PATRIMOINE BIOTIQUE : Faune**

Suivi zones humides d'altitude  
 Suivi Bouquetin  
 Suivi Aigle  
 Suivi loup  
 Suivi félins (Lynx et chat forestier)  
 Suivis faunistiques autres  
 Etude Syrphe

### **PATRIMOINE BIOTIQUE : Flore**

Etude sur les lichens  
 Suivi phytosociologique de la Dent de Crolles  
 Suivis floristiques (station patrimoniales)

## **PATRIMOINE ABIOTIQUE : Histoire, géopatrimoine et climat**

Réfection de bornes frontière

Etude glaciers souterrains (Gouffre du Grand Glacier et Gouffre Alain Daniel)

Suivi Phénoclim

## **SENSIBILISATION – EDUCATION - COMMUNICATION**

Rencontres avec les acteurs autour du film de la RN/Festivals

Fête préhistorique – ouverture de la Balme à Collomb

Coupe Icare

Course du Grand-Duc

Entretien et remplacement de la signalétique de terrain et suivi de la fréquentation

Etude qualitative de la fréquentation

Canalisation randonnée sur le Pré de la Dent de Crolles

Nettoyage d'un site de déchets sur le Mont Granier

Création d'outils de communication

Pédagogie / et sensibilisation/ communication

Renforcement de l'animation du site par la prise de 5 AMM

Révision du DOCOB N2000

Gestion pérenne de la Réserve

- *Vu l'avis favorable du comité consultatif de la Réserve Naturelle en date du 30 mars 2022,*
- *Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2022,*
- *Vu la présentation du programme d'activités 2022,*

### **Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :**

- ***D'approuver la liste des opérations présentées,***
- ***De valider l'engagement de la Réserve naturelle à réaliser ces opérations,***
- ***De mandater le Président pour solliciter les financeurs,***
- ***D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.***

Votants (en voix) : 83

Exprimés (en voix) : 83

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Pas de questions diverses.

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30.

Ce procès-verbal est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<http://www.parc-chartreuse.net/fr/comprendre-le-parc/le-fonctionnement-du-parc/compte-rendu-des-cs/>

## LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 6 avril 2022 – 1<sup>er</sup> temps

### **1<sup>er</sup> collège – Délégués du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes**

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

CHAIX Nathalie

LAÏDOUNI DENIS Myriam

### **2<sup>ème</sup> Collège - Délégués du Conseil départemental de l'Isère**

1 représentant = 2 voix délibératives

BORG Christophe délégué titulaire

GERIN Anne déléguée titulaire

SUSZYLO Christophe délégué titulaire

### **3<sup>ème</sup> Collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie**

1 représentant = 2 voix délibératives

WOLFF Corine déléguée titulaire

### **4<sup>ème</sup> Collège –Délégués des Villes Portes**

1 représentant = 1 voix délibérative

HABFAST Claus délégué titulaire

VALENTIN Stéphane délégué suppléant

### **5<sup>ème</sup> collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse**

1 représentant = 1 voix délibérative

**ATTIGNAT ONCIN RUBIER** Éric délégué titulaire

**CORBEL PUTOT** Éric délégué titulaire

**ENTRE DEUX GUIERS BOUCHERLE** Jean-Xavier délégué titulaire

**LA SURE EN CHARTREUSE DELPHIN** Jean-Luc délégué titulaire

**LE SAPPEY EN CHARTREUSE ESCARON** Dominique délégué titulaire

**LES ECHELLES EYMERY** Clémentine déléguée titulaire

**MERLAS GROS BONNIVARD** Patrice délégué titulaire et LUC PUPAT André délégué suppléant

**MIRIBEL LES ECHELLES MONIN** Michelle déléguée titulaire et TRICOIRE Daniel délégué suppléant

**PLATEAU DES PETITES ROCHES CLOUZEAU** Dominique déléguée titulaire

**PROVEYSIEUX MICHALLET** Bernard délégué titulaire

**QUAIX EN CHARTREUSE MERLE** Alain délégué titulaire

**SARCENAS SEBBAR** Nathalie déléguée suppléante

**ST AUPRE DELPHIN** Maurice délégué titulaire

**ST CHRISTOPHE LA GROTTTE CHAVANT** Christelle déléguée titulaire

**ST CHRISTOPHE SUR GUIERS DEBELLE** Denis délégué titulaire et FATIGA Joseph délégué suppléant

**ST ETIENNE DE CROSSEY CHASSAGNON** Guillaume délégué titulaire

**ST JOSEPH DE RIVIERE BENEZETH** Michel délégué titulaire

**ST LAURENT DU PONT MOREL** Véronique déléguée titulaire

**ST PIERRE DE CHARTREUSE GUSMEROLI** Stéphane délégué titulaire

**ST PIERRE D'ENTREMONT 38 SERVAIS** Pascal délégué suppléant

**VIMINES CHAMPROND** Nicolas délégué titulaire

### **6<sup>ème</sup> collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse**

1 représentant = 1 voix délibérative

**BERNIN LAMBERT** Hervé délégué titulaire

**CORENC EGO** Catherine déléguée titulaire

**MEYLAN NAILLON** Antoine délégué titulaire

**MONTAGNOLE SECO** Marc délégué titulaire

**ST BALDOPH BELLINGHERY** Éric délégué titulaire

**ST ISMIER PICARD** Christian délégué titulaire

**ST MARTIN LE VINOUX LAVAL** Sylvain délégué titulaire

### **7<sup>ème</sup> collège – Délégués des Intercommunalités**

1 représentant = 1 voix délibérative

**CŒUR DE CHARTREUSE PICHON MARTIN** Bertrand délégué titulaire

**LE GRESIVAUDAN ENGRAND** Christophe délégué titulaire

**LE GRESIVAUDAN MILLET** Régine déléguée titulaire

**INVITES :**

BERTHET Martine Sénatrice de la Savoie ; DESPINOIS Marc élu commune de Mont St Martin ; KAMOWSKI Catherine Députée de l'Isère ; MADELRIEUX Sophie Co-présidente du Conseil Scientifique ; VELLARD Jean-François adjoint commune de Vimines

**MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE :**

BAILLEUX Karine ; BALESTRA Catherine ; BELMONT Laure ; BOGAERT Pascal ; BOURHIS Fabien ; CLOITRE Martine ; CLOITRE Pascale ; FATELA Artur ; FORET Suzanne ; GIRARD Coline ; GRANDJEAN Sylvène ; HEZARD Marion ; MALLIER Peggy ; PASCAL Gaëtan ; ROY Sophie ; VIERA Marie-Laure ; VIN Emmanuelle

<b>LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 6 avril 2022 – 1<sup>er</sup> temps</b>
---

**1<sup>er</sup> collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes****1 représentant = 5 voix délibératives**

VENTURINI Martine à BORG Christophe

VIAL Cédric à ESCARON Dominique (tit)

BAILE Henri

MONTORO SADOUX Marie-Pierre

**2<sup>ème</sup> collège – Délégués du Conseil départemental de l'Isère****1 représentant = 2 voix délibératives**

DOLGOPYATOFF BURLET Céline (ti) à GERIN Anne (tit)

**3<sup>ème</sup> collège – Délégués du Conseil départemental de la Savoie****1 représentant = 2 voix délibératives**

GUIGUE Gilbert (tit) à WOLFF Corine (tit)

**4<sup>ème</sup> Collège - Délégués des Villes Portes****1 représentant = 1 voix délibérative**

BÂABÂA Jimmy (tit) à HABFAST Claus (tit)

BONNARDON Pierre (tit)

**5<sup>ème</sup> collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse****1 représentant = 1 voix délibérative**

APREMONT DUPRAZ Marc (tit)

ENTREMONT LE VIEUX BREYTON Stéphanie (tit) à MOREL Stéphanie (tit)

LA BAUCHE LABRUDE Evelyne (tit)

MONT ST MARTIN MAILLOT Isabelle (tit) à MICHALLET Bernard (tit)

MONT ST MARTIN REDA Franck (sup)

SARCENAS MOUGIN Nicolas (tit)

ST PIERRE D'ENTREMONT 38 GAUTIER Marc (tit)

ST PIERRE D'ENTREMONT 73 LOISEAU Mathilde (tit) à SERVAIS Pascal (sup)

ST THIBAUD DE COUZ ZANNA Maryline (tit) et GUSMEROLI Stéphane (tit)

STE MARIE DU MONT CHASSAING Ana Iuliana (tit) à CLOUZEAU Dominique (tit)

**6<sup>ème</sup> collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse****1 représentant = 1 voix délibérative**

COGNIN REY René (tit) à PICHON MARTIN Bertrand (tit)

CROLLES DUMAS Isabelle (tit) à MERLE Alain (tit)

FONTANIL CORNILLON DURAND Bernard (tit) à LAVAL Sylvain (tit)

LE TOUVET GAUCHON Sandrine (tit) à PICARD Christian (tit)

LE TOUVET BILLARD Cécile (sup)

ST EGREVE DELCAMBRE Philippe (tit) à NAILLON Antoine (tit)

**7<sup>ème</sup> collège – Délégués des Intercommunalités****1 représentant = 1 voix délibérative**

CŒUR DE CHARTREUSE MACHON Martine (tit) à BENEZETH Michel (tit)

GRENOBLE ALPES METROPOLE DULOUTRE Sylvain (tit) à SEBBAR Nathalie (tit)

**INVITES :**

DESSEIN Aurélie – CESER Auvergne Rhône Alpes

GAYMARD Hervé Président Conseil Départemental 73

GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère